

LÉGISLATURE 2025 - 2030

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
2 JUIN 2025**

L'utilisation du masculin dans le présent document a pour seul but d'alléger le texte et s'applique sans discrimination de genre.

PRÉSENTS	:	M.	B. SCHOPFER, Président	
		M.	S. VENTRE, Vice-Président	
		Mme	L. CONRAD, Secrétaire	
		Mmes	C. BLAGOJEVIC VENTRE, M. CONRAD et J. PARACCHINI	
		MM.	A. CARREL, J.-L. FERRARI, A. FORISSIER, T. FREIDIG, S. LEMA, R. PARTY, M. SUTER et L. ZURBUCHEN	
		M.	P. BOUVIER, Maire	
		M.	X. BEUCHAT, Conseiller administratif	
		Mme	M. PASCHE, Conseillère administrative	
	EXCUSÉ	:	M.	C. HUBER

M. le Président ouvre la séance à 19h45 et souhaite la bienvenue aux Conseillers municipaux.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MAI 2025

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 4 oui et 9 abstentions.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

a) Décisions prises lors de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises

Suite au courrier de l'ACG du 26 mai 2025, **M. le Président** procède à sa lecture et demande si l'un des Conseillers municipaux a l'intention de faire opposition à la décision rendue le 21 mai dernier, soumise au droit d'opposition des Conseils municipaux (art. 79 LAC), au sujet de l'attribution, par le Fonds intercommunal, d'une participation financière de CHF 70'000.-- pour le projet « Rendez-vous citoyens » en 2026.

Quelques questions sont posées sur le processus d'une opposition si le cas devait s'avérer.

Aucun Conseiller municipal ne souhaite faire valoir son droit d'opposition.

Il est donc pris acte de cette décision.

3. COMMUNICATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

a) Bienvenue et nouvelle législature

Pour les nouveaux Conseillers municipaux, **M. Bouvier** présente brièvement le Conseil administratif, renouvelé tacitement dans son ensemble. Quant à lui, après avoir été Adjoint pendant 8 ans, il entame son 3^e mandat en tant que Maire.

Il prononce ensuite un discours de bienvenue en ces termes :

« C'est avec un profond sentiment d'honneur et de responsabilité que je vous souhaite la bienvenue à l'ouverture de cette nouvelle législature 2025-2030. Je vous adresse mes plus sincères félicitations pour votre élection.

En ce moment solennel, je tiens à saluer chaleureusement l'ensemble des élus, qu'ils soient nouvellement arrivés ou réélus, et à exprimer ma gratitude envers nos concitoyens pour la confiance qu'ils nous ont témoignée. Cette confiance nous engage et nous oblige à agir avec intégrité, courage et sens du bien commun. Nous avons été choisis pour défendre leurs intérêts et œuvrer au service de notre Commune.

Nous entamons ce mandat dans un contexte exigeant où les défis économiques, sociaux, environnementaux et démocratiques se croisent et appellent des réponses claires, solidaires et innovantes. Plus que jamais, notre mission est de représenter, d'écouter, de débattre et de décider pour construire ensemble un avenir plus juste, plus durable et plus serein.

Nous ne serons pas toujours d'accord sur tous les dossiers, et c'est normal, chacun d'entre nous vient avec sa personnalité, ses convictions, ses forces et parfois aussi ses défauts. Mais c'est justement dans cette diversité que réside notre complémentarité.

L'objectif est clair : entretenir, développer et faire rayonner notre Commune.

C'est un défi important, ambitieux et parfois difficile. Il y aura des doutes, peut-être des échecs, mais il faudra construire avec et toujours avancer dans un esprit positif. Soyons visionnaires, soyons constructifs. Avançons ensemble sur la base de nos choix et de nos engagements, plutôt que dans la critique systématique. Et surtout, prenons du plaisir dans nos actions, dans ce travail que nous allons accomplir au service de tous.

Je m'engage à diriger pour servir et non pour gouverner. Je partage également la devise faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait.

Je vous souhaite à toutes et tous plein succès dans cette nouvelle aventure. »

Il poursuit avec la répartition des dicastères par Conseiller administratif, à savoir :

Mme Pasche	Affaires sociales, sports et loisirs, culture, sociétés locales, solidarité, communication, école, parascolaire et garderie
M. Beuchat	Circulation et sécurité routière, environnement, énergie, aménagement, constructions, jardins communaux, développement durable
M. Bouvier	Administration générale, finances, immeubles communaux, cimetière, pompiers, protection civile et sécurité

Il indique ensuite la répartition des fonctions du Conseil administratif pour les 5 prochaines années.

Du 1 ^{er} juin 2025 au 31 mai 2026	Patrick Bouvier, Président Martine Pasche, Vice-Présidente Xavier Beuchat, Conseiller administratif
Du 1 ^{er} juin 2026 au 31 mai 2027	Martine Pasche, Présidente Xavier Beuchat, Vice-Président Patrick Bouvier, Conseiller administratif

Du 1 ^{er} juin 2027 au 31 mai 2028	Xavier Beuchat, Président Patrick Bouvier, Vice-Président Martine Pasche, Conseillère administrative
Du 1 ^{er} juin 2028 au 31 mai 2029	Xavier Beuchat, Président Martine Pasche, Vice-Présidente Patrick Bouvier, Conseiller administratif
Du 1 ^{er} juin 2029 au 31 mai 2030	Martine Pasche, Présidente Xavier Beuchat, Vice-Président Patrick Bouvier, Conseiller administratif

M. Bouvier présente également les employés communaux :

Frédéric Gunter	Employé polyvalent responsable des espaces verts, des bâtiments et des routes
David Croset	Employé polyvalent au service extérieur
Anouk Spencer	Secrétaire et comptable communale, responsable de l'administration générale
Joëlle Noverraz-Mühlemann	Secrétaire en charge de la communication et des publications

La Commune s'est également adjointe les services d'un mandataire externe, Rémy Thomazic, responsable de l'administration technique ainsi qu'un civiliste travaillant aux extérieurs pendant 3 mois.

M. Bouvier informe les membres du Conseil municipal que les procès-verbaux des séances sont disponibles, dès leur approbation, sur le site de la Commune. Par ailleurs, toutes les convocations se font via l'intranet (CMNet) auquel chacun des nouveaux Conseillers municipaux a accès. Il encourage ces derniers à profiter des mois d'été, durant lesquels le travail de la Commune ne s'arrête évidemment pas, pour prendre connaissance des dossiers en cours et réalisés.

M. Bouvier rappelle en outre les prochains rendez-vous auxquels les Conseillers municipaux sont attendus pour représenter la Commune :

- vendredi 27 juin 2025, pour le cortège des Promotions,
- vendredi 1^{er} août 2025, pour la Fête nationale.

Mme Pasche affirme partager une grande partie de ce qui précède et souhaite à son tour la bienvenue à tous les Conseillers municipaux de cette nouvelle législature. Elle se réjouit de voir de jeunes élus qui vont certainement apporter plein de choses positives au sein du Conseil municipal. Elle ajoute que s'il lui tarde de découvrir de nouvelles idées, il est également important de poursuivre celles qui ont trouvé écho auprès de la population.

Mme Pasche précise encore que les séances du Conseil municipal doivent être des moments d'échanges et de propositions. Les idées abordées ne feront peut-être pas l'unanimité mais doivent être partagées dans la bienveillance et bénéficier d'une écoute réciproque. On peut tout dire, mais avec style et respect.

b) Villa Yoyo

Mme Pasche indique avoir reçu le bilan de fréquentation de la Villa Yoyo, installée à Chancy pendant les vacances scolaires de Pâques. Elle a à nouveau accueilli de nombreux enfants et remporté un franc succès.

c) Boîte à idées

Mme Pasche a préparé une boîte à idées afin que les Conseillers municipaux puissent y glisser des feuillets indiquant leur projet prioritaire et ce qu'ils attendent globalement de leur élection.

La restitution des suggestions reçues se fera lors du prochain Conseil municipal (septembre).

d) Les Diablogues

Mme Pasche rappelle que le Théâtre mobile de Carouge sera à Chancy le vendredi 6 juin prochain. A cette occasion et précédant le spectacle en plein air, un apéritif est organisé en présence des Conseillers municipaux anciens et nouvellement élus.

e) Groupement intercommunal du centre sportif de Laconnex

Mme Pasche mentionne que chaque commune ayant participé à la rénovation du stade de Laconnex (Avusy, Chancy, Laconnex et Soral) sont représentées au comité du Groupement par un membre du Conseil administratif et un du Conseil municipal. Elle lance donc un appel à candidature.

Mme Blagojevic Ventre se porte volontaire et cette proposition est validée par l'ensemble du Conseil municipal.

4. PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

a) Délégation de compétences au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques

M. le Président donne lecture de l'intitulé de la délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 13 oui.

M. Bouvier précise que cette délibération est votée au début de chaque nouvelle législature.

Aucune remarque n'étant formulée, **M. le Président** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 13 oui.

Il est pris acte de cette décision.

b) Délégation de compétences au Conseil administratif pour la naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans

M. le Président donne lecture de l'intitulé de la délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 13 oui.

Comme précédemment, **M. Bouvier** précise que cette délibération est votée au début de chaque nouvelle législature. Le Conseil administratif délivre un préavis collégial au Service des naturalisations. A l'heure actuelle, aucun dossier n'a fait l'objet d'une opposition.

Aucune remarque n'étant formulée, **M. le Président** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 13 oui.

Il est pris acte de cette décision.

c) Modification du règlement du Conseil municipal

M. le Président donne lecture de l'intitulé de la délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 13 oui.

M. Bouvier remercie Mme Spencer et Mme Despland pour tout le travail effectué sur ce règlement.

Aucune remarque n'étant formulée, **M. le Président** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 13 oui.

Il est pris acte de cette décision.

5. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission des affaires sociales, de la culture, des sports et des loisirs

Aucune communication.

b) Commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière

M. Party indique qu'il créera un groupe WhatsApp pour ses membres.

c) Commission de l'environnement et du développement durable

Aucune communication.

d) Commission des finances

Aucune communication.

e) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Paracchini annonce qu'une séance se tiendra avant l'été afin de préparer le ChancyLien d'automne dont les articles doivent être rendus en août.

f) Commission du territoire et des constructions

Aucune communication.

Arrosage

M. Ferrari déplore que l'arrosage se fasse au moyen d'un engin aussi bruyant et demande pourquoi il n'est pas fait à l'aide du nouveau véhicule de la Commune, dont le bruit est largement moindre.

M. Bouvier explique que la contenance de la cuve étant plus importante, cela évite de devoir la remplir plusieurs fois impliquant des allées et venues dans le village. Cependant la possibilité d'installer une citerne plus grande sur le nouveau véhicule est à l'étude.

Café de la Place

M. Carrel signale que les cheneaux débordent du côté de la terrasse du Café de la Place.

M. Bouvier répond qu'une demande de nettoyage sera faite à qui de droit.

Parc du Menhir - emplacement grillades

Il est rapporté que la place des grillades a été laissée dans un état pitoyable, avec passablement de déchets éparpillés.

La question d'enlever les poubelles afin de forcer les utilisateurs à se rendre à la déchetterie de la Ruelle (50 mètres) est posée.

M. Party relève que les sacs ont probablement été abîmés et visités par un animal.

Législature 2025-2030

Suite à l'agréable sortie organisée pour la fin de la législature précédente, **Mme Conrad** demande s'il est envisageable d'économiser les jetons de présence aux séances afin de pouvoir faire un voyage plus conséquent.

M. Bouvier mentionne qu'il est toujours favorable à l'organisation d'un voyage car il permet souvent de créer un contact différent. Il n'est pas nécessaire pour cela de renoncer à ses jetons de présence. Dans certaines communes, les Conseillers municipaux mangent ensemble après chaque séance, tout dépend des liens qui s'y tissent.

M. Ventre communique que le Bureau du Conseil proposera probablement une sortie d'une journée sachant qu'il est compliqué d'organiser seul un événement sur 2 jours. Par ailleurs, un repas de nouvelle législature pourrait être organisé en novembre.

M. Party s'inquiète du budget prévu pour ces sorties.

M. Bouvier lui répond que les Conseillers municipaux ont toujours su se montrer raisonnables.

Remerciements

M. Bouvier conclut cette première séance en tenant à remercier sincèrement le personnel de la Commune qui s'engage jour après jour pour le bien-vivre à Chancy. Il souligne combien il est important d'être bien entouré pour relever les défis quotidiens.

M. le Président lève la séance à 20h50 .



Le Président du Conseil municipal
Boris Schopfer



La Secrétaire du Conseil municipal
Léna Conrad



La Secrétaire
Joëlle Noverraz-Mühlemann